



LA VILLE DE FORBACH RECRUTE DES APPRENTIS (E)

Intitulé du poste

Travailleur social

Direction de rattachement : **Services rattachés au Maire**
Service de rattachement : **Centre Communal d'Action Sociale**

Définition du poste

Le travailleur social contribue, dans le cadre d'une démarche éthique et déontologique, à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Missions Principales

Élaboration d'un diagnostic psychosocial
Accompagnement social et/ou éducatif de la personne
Accompagnement des personnes dans le cadre de projets collectifs
Pilotage et animation de projets et actions de prévention
Médiation et négociation auprès des organismes
Instruction administrative des dossiers

Diplôme préparé

Diplôme d'Assistant de service social

Date et durée du contrat

Date de début du contrat d'apprentissage : 1^{er} septembre 2022
Durée : 3 ans

Informations complémentaires relatives au poste

Cycle de travail : 35 heures de travail hebdomadaire
Horaires fixes : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h